

**Le 27 novembre 2014, le médecin chef des services hors classe Jean-Paul Renard, professeur agrégé, titulaire de la chaire de chirurgie spéciale appliquée aux armées, a prononcé la leçon inaugurale qui ouvre les cycles annuels d'enseignement de l'école du Val-de-Grâce, sur le thème *Les lasers : du redoutable au maîtrisable*. A cette occasion, il a présenté le projet de Protection oculaire face aux agressions lasers (POFAL).**

Depuis un quart de siècle, nous assistons à une émergence impressionnante de nouveaux lasers, acronyme anglais pour «amplification de la lumière par émission stimulée de radiations », avec un élargissement considérable de leurs champs d'applications.

Leur usage en milieu militaire, comme instrument de pointage ou de télémétrie, a vite conduit à la constatation de la possibilité d'annihiler les systèmes de visées, mais également, à travers leurs lentilles, d'aveugler les servants et les pilotes des engins. Avec de plus fortes puissances, les lasers sont devenus des armes redoutables. Les effets oculaires irréversibles liés à une exposition directe ou à la réflexion par une surface brillante font l'objet d'une lésion définitive de la rétine, génératrice d'une atteinte fonctionnelle visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité. La cornée, l'iris et le cristallin peuvent être également lésés.

Pour assurer les meilleures capacités opérationnelles aux forces armées soutenues, il faut préciser les normes et moyens de protections adaptés aux effets de ces technologies émergentes sur la santé du combattant. L'absence d'étude ayant évalué le retentissement sur l'œil d'une exposition au faisceau d'un pointeur laser a donc motivé l'initiation par le service de santé des armées du projet POFAL - Protection oculaire face aux agressions lasers.

**Source : MinDef / SSA**